

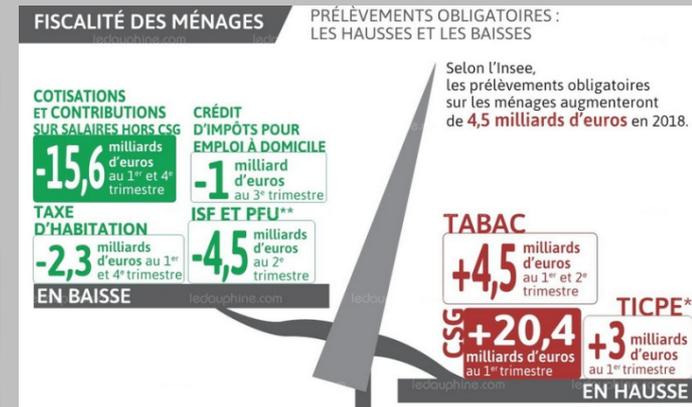
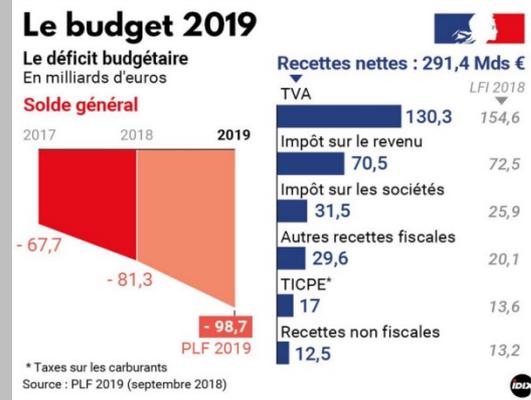
Conseil Municipal 05 novembre
2018



Rapport d'orientation budgétaire 2019

Délibération n° 5-(8083)

Contexte financier du budget 2019



PLF 2019 | Contexte national

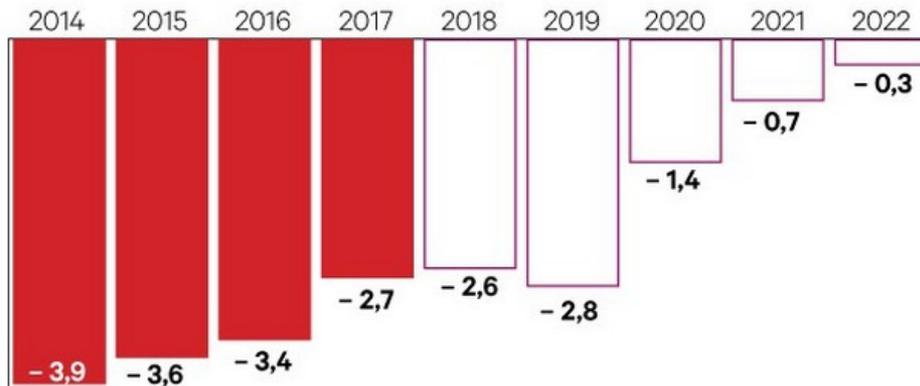
- Une inflation de 1,4% (après 1,8% en 2018).
- Un déficit public de 2,8 % du PIB contre 2,6% en 2018 (mais avec le retraitement de la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'Emploi en baisse directe de charges, il serait ramené à 1,9%) soit 98,7 Mds d'euros contre 81,3 Md€ en 2018.
- Une dette publique de 98,7 % du PIB.
- Une progression des dépenses publiques de 0,6% en volume avec une baisse des dépenses pour l'Etat de 0,8% qui se traduit notamment par la suppression de plus de 4 000 postes de fonctionnaires et la désindexation des prestations sociales.

PLF 2019 | Hypothèses

La trajectoire des finances publiques

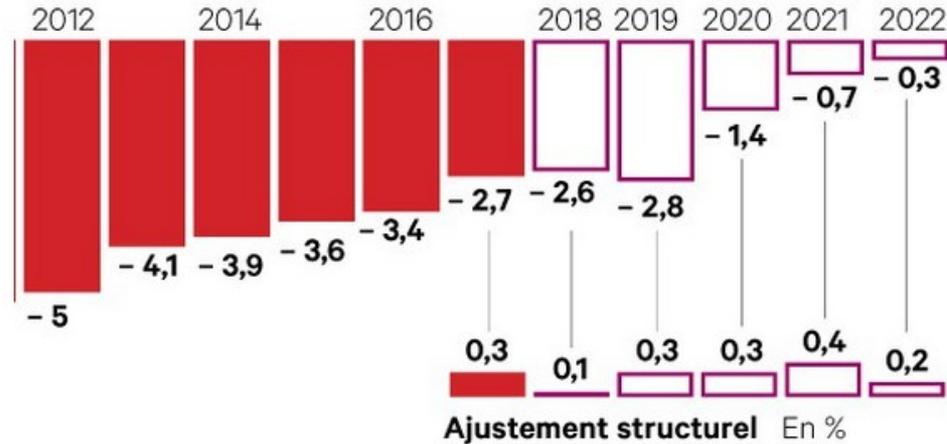
Déficit public

En % du PIB



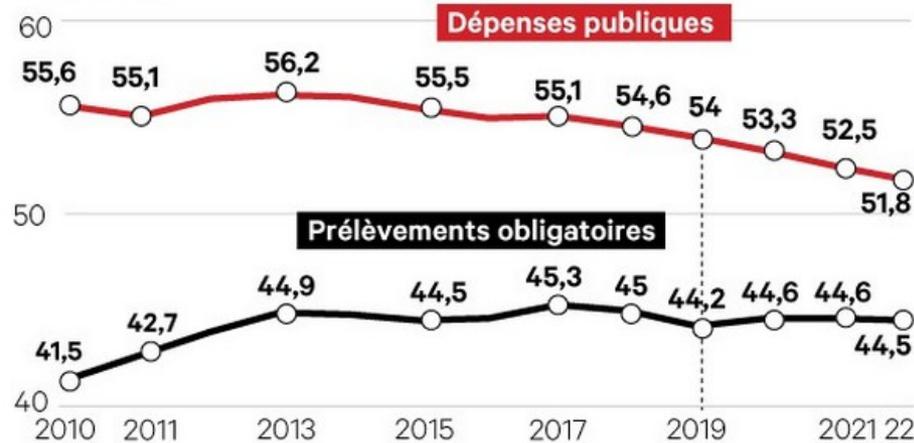
Déficit public

En % du PIB



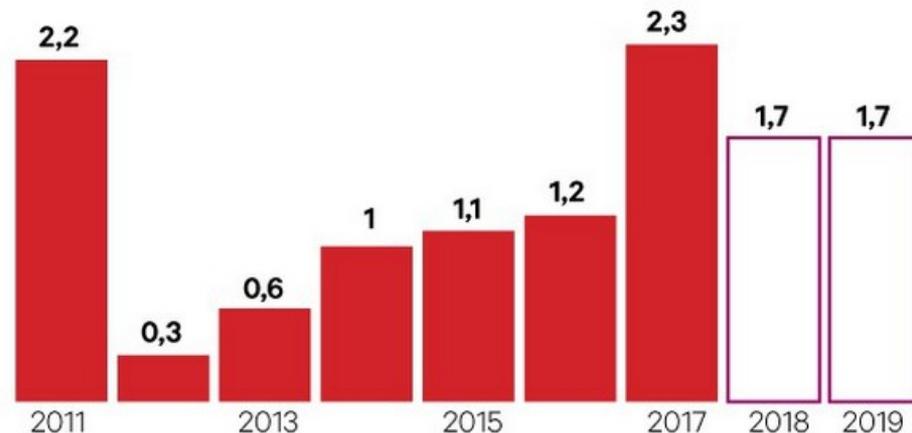
Taux des prélèvements obligatoires et part des dépenses publiques*

En % du PIB



Croissance

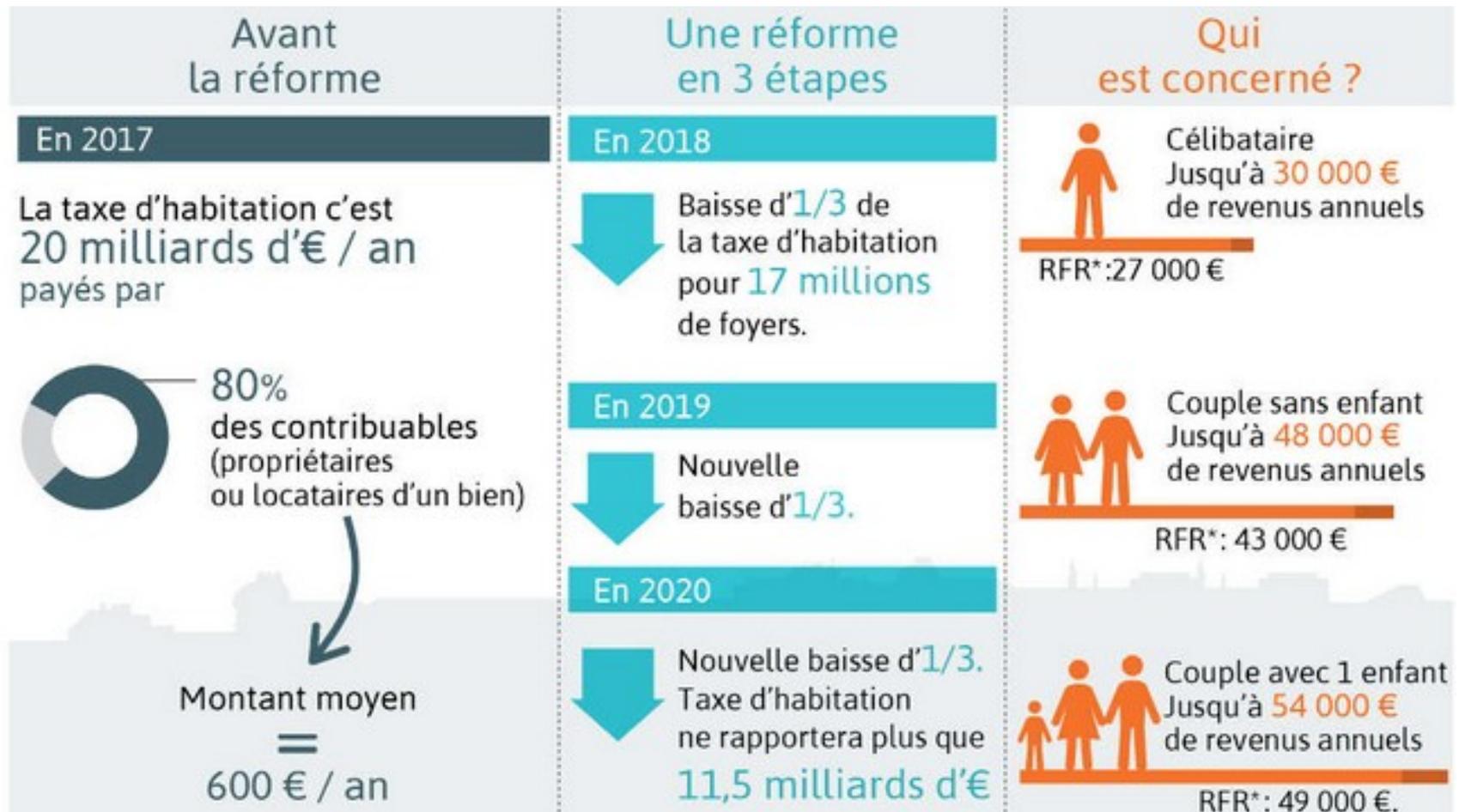
Variation annuelle du PIB, en %



PLF 2019 | principales mesures

- L'obligation de limitation de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2% par an (1,27% pour Grenoble)
 - => *Des amendements au PLF 2019 sont en cours par des associations d'élus pour prendre en compte la charge nette plutôt que les seules dépenses, retraiter les dépenses imposées par l'Etat (l'impact des nouvelles normes induites par l'Etat représente 0,7% des dépenses réelles de fonctionnement en 2017) et instaurer la possibilité de saisir la CRC dans l'examen de l'évolution des dépenses.*
- Une stabilité des dotations relative :
 - Le financement de la péréquation (hausse de la DSU) est supportée par les communes puisqu'il s'effectue sans hausse de l'enveloppe globale de la DGF
 - L'inflation est estimée à 1,4% pour 2019 donc la stabilité de la DGF représente en réalité à un recul
 - Les dotations de compensation entrant dans le périmètre des variables d'ajustement seront minorées de 145 M€, l'effort du bloc communal pourrait être de 63 M€ sans que l'on sache à ce stade quelles dotations seront ajustées à la baisse.

PLF 2019 | Taxe d'habitation



- ▶ Perte de levier pour les exécutifs locaux, de lien entre les rentrées fiscales et les politiques mises en place, entre l'impôt et le citoyen

PLF 2019 | principales incertitudes

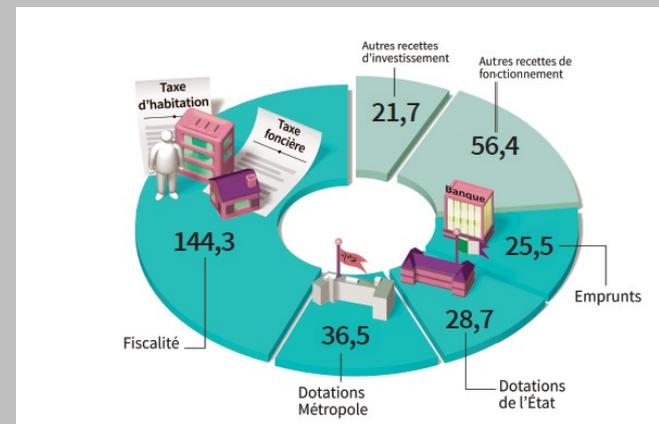
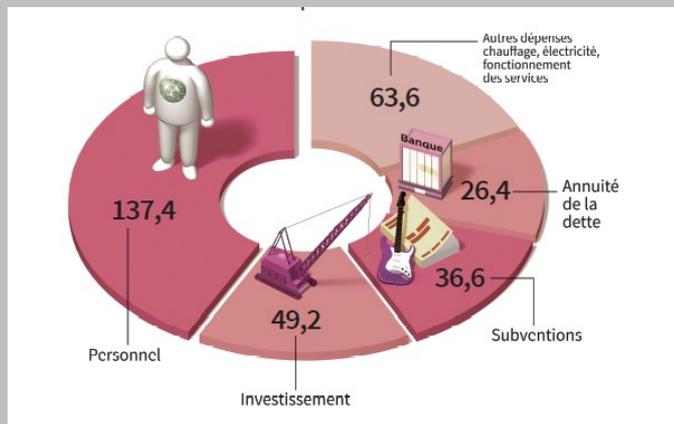
2^{ème} temps de la réforme de la fiscalité ménages :
suppression totale de la taxe d'habitation d'ici 2021

- L'ensemble des ménages serait concerné d'ici 2021 sur leur résidence principale
- Une menace sur l'autonomie financière des collectivités puisque l'Etat envisagerait de transférer aux communes la part départementale de la taxe foncière bâtie et de compléter le manque à gagner (la TH représente 26 Md€) par le transfert d'une fraction d'imposition nationale (TVA, TICPE par exemple).

Pour rappel, la taxe d'habitation représente une recette de 51M€ pour la Ville

Et la part départementale de Taxe foncière bâtie d'environ 38 M€. Il manquera donc 13 M€. Pour l'instant pas de décision pour compléter cette différence.

Perspectives et orientations budgétaires



Dépenses et recettes du BP2018 en millions d'Euros

ROB 2019 | Evolution du périmètre

. Ce budget tient compte à ce stade du transfert au 1^{er} janvier 2019 de la compétence insertion et emploi à hauteur des montants remboursés au titre du service commun, la CLECT ne s'étant pas encore prononcée sur le montant définitif de ce transfert.

. Le projet de budget intègre le transfert de l'équipe topographie (5 postes) dont le montant a été évalué par la CLECT à 0,11 M€.

Rappels | Stratégie financière

Objectif n°1:
respect des ratios légaux afin de garder une action politique

Objectif n°2:
équilibrer capacité d'intervention et capacité d'investissement

Objectif n°3:
ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà « zone orange »

Objectif n°4:
ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux

Rappel:

- ▶ Les impôts locaux n'ont pas été augmentés malgré la baisse brutale des ressources de la ville (Dotations, etc...) représentant environ 1 mois de fonctionnement depuis 2014.

ROB2019 | Les grands équilibres

		CA 2017	BP 2018	2019	2020	2021	2022
Recettes	de	248 M€	265 M€	256 M€	258 M€	261 M€	262 M€
Dépenses	de	216 M€	234 M€	228 M€	229 M€	231 M€	233 M€
Épargne	de	31 M€	31 M€	29 M€	29 M€	29 M€	29 M€
Annuité	de la	26 M€	26 M€	27 M€	27 M€	28 M€	28 M€
Épargne nette		5 M€	5 M€	2 M€	2 M€	1 M€	1 M€

De 2018 à 2019:

+ Augmentation mécanique des recettes (pas de hausse des taux d'impôts)

+ Maîtrise des dépenses de fonctionnement (sobriété, fin du plan de sauvegarde & refondation des services publics locaux)

= maintien de l'épargne de gestion

= maintien de la capacité d'investissement en limitant le recours à l'emprunt

ROB2019 | Recettes de fonctionnement

Fiscalité directe locale

Pas d'augmentation de la fiscalité locale

Hypothèses 2019: +0,5 % de création physique de base, +1,5% de revalorisation nationale,
Le produit fiscal est estimé entre 141 et 142M€ en 2019 (vs. 139,6 au BP18)

Dotations de l'Etat

Stabilité des dotations de l'Etat (soit, avec l'inflation, baisse des ressources disponibles)

Hypothèses 2019: Stabilité des dotations
Estimé entre 28 et 29M€ en 2019 (vs. 28,7 au BP18)

Recettes diverses

Baisse faciale de 8M€: changement des flux financiers des recettes post-stationnement, des refacturations métro et CCAS

Hypothèses 2019 : baisse des autres recettes estimée à 1M€ (à périmètre et flux financier constant).
Estimé entre 47 et 48M€ en 2019 (vs. 56,4 au BP18)

ROB2019 | Dépenses de fonctionnement

Masse salariale

Des agents au service des citoyens

Hypothèses 2019: Réalisé probable 2018 + 1M€ PPCR + 0,5M régime indemnitaire + augmentation effectifs (PM par exemple)
– dernière année plan de sauvegarde et refondation
= 135 à 136M€ (vs. 137M€ BP2018)

Subventions

Vie associative plurielle pour tous, action sociale forte

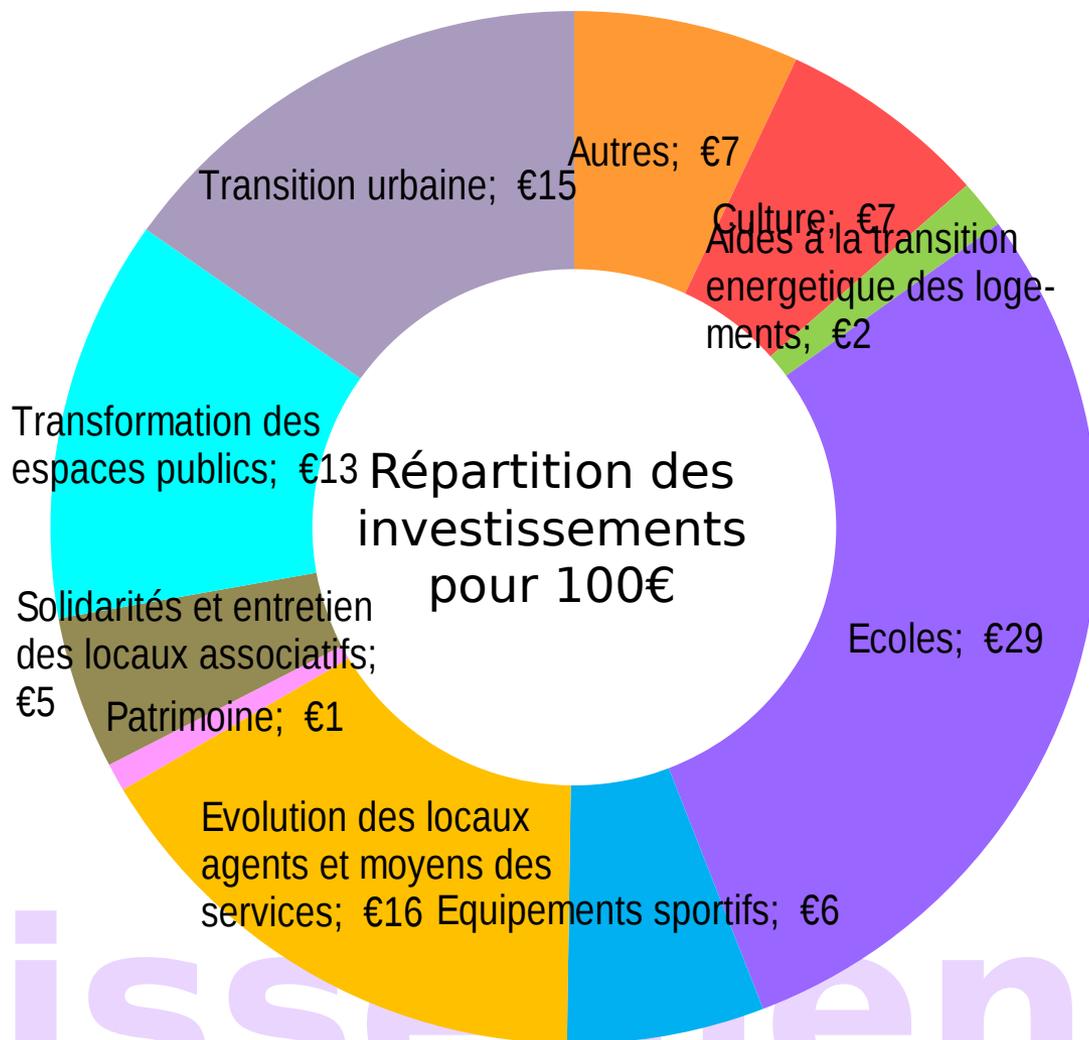
Hypothèses 2019 : Stabilité de l'enveloppe des subventions vers les associations et vers le CCAS
= 37M€ (stable Vs. 2018)

Dépenses courantes

Des équipements chauffés, entretenus, gardés...

Hypothèses 2019 : Réalisé probable 2018 + augmentation des tarifs de l'énergie + ouvertures de classe - dernière année plan de sauvegarde et refondation
= 46 à 47M€ (stable Vs. 2018)

ROB2019 | Dépenses d'investissement



► L'éducation demeure la priorité

Réhabilitation thermique de 3 groupes scolaires : Ampère, Elisée Chatin, Painlevé

Rénovation de 3 groupes scolaires permettant :

- de réaliser 46% d'économies d'énergie primaire,
- de produire sur site 30% des besoins énergétiques en énergies renouvelables,
- d'atteindre un niveau BBC rénovation pour l'ensemble du groupe scolaire Ampère, l'école élémentaire Elisée Chatin, du groupe scolaire Painlevé.

Au-delà de la réhabilitation thermique ces projets permettent l'amélioration:

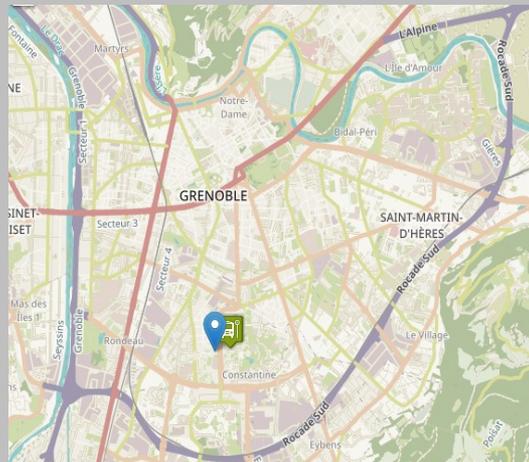
- du confort en été grâce à l'isolation et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur

avec des VMC double flux

- Coût global des 3 opérations :
De l'accessibilité des écoles
 - 6.75M€ TTC (dont 3.55 M€ sur 2019)
 - La sécurité des bâtiments
- 1.9M€ de recettes attendues sur 2019-2020

Livraison : septembre 2019





Théâtre PREMOL

Reconstruction d'ensemble avec améliorations portant sur:

- les conditions d'accueil des publics
- les performances acoustiques et thermiques
- les conditions de travail des personnels et des artistes.

Coût de l'opération : 1,2 M€

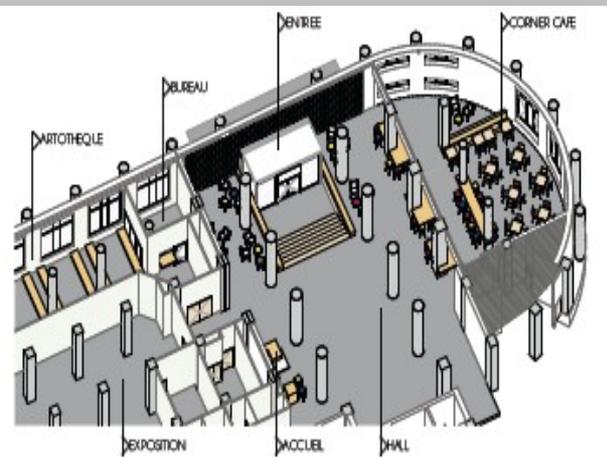
Recettes attendues :

0,3 M€ de l'Etat

0,3 M€ du Département de l'Isère

Livraison : juin 2019

Investissements



Rénovation de la Bibliothèque d'étude et de patrimoine

une nouvelle place publique en entrée de cœur de ville

Rénovation complète des espaces : artothèque, salle d'exposition, espace événementiel, café/espace lecture dans la rotonde, accueil. Lumière naturelle (enlèvement de barreaux et cloisons), confort acoustique et d'usage.

Les objectifs : ouvrir la bibliothèque sur la ville, y accueillir de nouveaux publics et de nouveaux usages, affirmer sa valeur patrimoniale (collections d'intérêt national de l'opération, 1,2 M€ < Tarifs de dépenses temporaires remarquables incluses)

Avec le soutien de l'Etat et du Département de l'Isère

Conseil de l'opération

1,2 M€ < Tarifs de dépenses temporaires remarquables incluses

Investissements

Plan crèches

2 nouvelles crèches seront inaugurées : la crèche **Anthoard** (secteur 1) et la crèche **Châtelet** (secteur 5).

Les objectifs :

- Mettre à niveau les bâtiments : confort, sécurité, accessibilité et conditions de travail
- Offrir une **qualité d'accueil renforcée**, pour les enfants, les familles et les professionnels
- Favoriser les échanges et la convivialité au sein des équipements
- **Adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles** : accueil collectif ou familial, régulier ou occasionnel, prise en compte des besoins spécifiques

EAJE Anthoard

Nombre de places : 60, Surface : 684 m²

Coût de l'opération : 2M€

Inaug. printemps

EAJE Châtelet

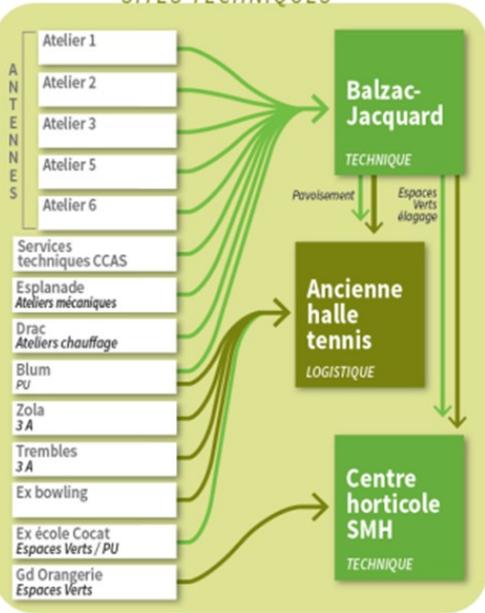
Nombre de places : 51, Surface : 535 m²

Coût de l'opération : 1.9M€

Livraison septembre



SITES TECHNIQUES



Locaux agents: Un environnement de travail renouvelé

Les sites techniques et de stockage seront regroupés sur 3 sites

- **le site Balzac-Jacquard** - il regroupera les équipes de maintenance, le magasin bâtiment, les locaux administratifs (unité contact), ainsi que les fonctions ateliers et stockage environnement cadre de vie.
- **la halle du repos** (ancienne halle de tennis) - elle est destinée à remplacer à terme l'ensemble des sites de stockage de la ville (10 sites) et à regrouper les équipes de secteur PU, EV et Sports.
- **le centre horticole** (situé à Saint-Martin d'Hères) - il accueille depuis la rentrée un

Halle du repos

2M€ d'ici 2021
(0,5M€ sur 2019)

Livraison :

Centre technique Balzac

1,81M€ d'ici 2021
(0,05M€ sur 2019)

Livraison :



Locaux agents: Un environnement de travail renouvelé

A terme, la Ville et le CCAS de Grenoble seront regroupés sur 2 sites administratifs et 3 sites techniques.

Le bâtiment Claudel regroupera 500 agents de la Ville et du CCAS. Il offrira un nouveau cadre de travail et proposera un accueil commun pour les usagers.

En parallèle, les travaux d'amélioration, de mise en sécurité et d'évolution de l'accueil à l'**Hôtel de Ville** se poursuivent

Claudel

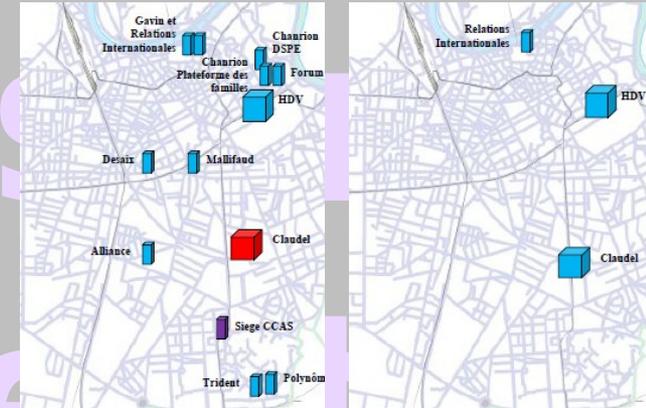
4,3M€ TTC (2M€ sur 2019)

= travaux sécurité, accueil, espaces de travail, équipement numérique
Dont 0,9M€ du CCAS

Hôtel de Ville

1,2M€ d'ici 2021
(0,2M€ sur 2019)

Situation 2015 Situation 2020



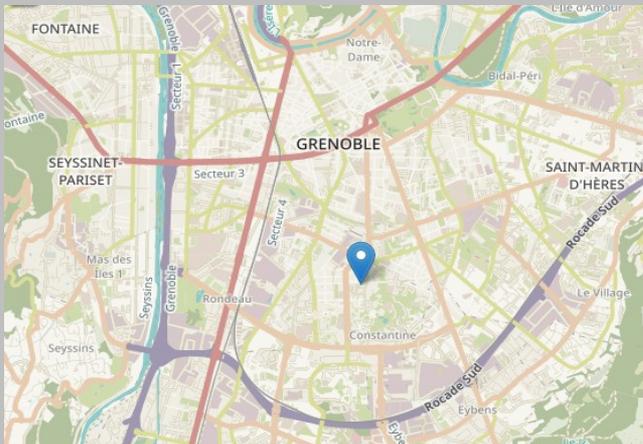
Le gymnase JP Motte

Investissements

En 2019, le nouveau centre sportif Jean-Philippe Motte ouvrira ses portes dans le quartier de la Villeneuve (Secteur Arlequin).



- Surface de près de 2000M²
- Comprendra notamment: une grande salle avec gradins (et mur d'escalade), une salle polyvalente et une salle de motricité
- Végétalisation, performance énergétique > RT2012, installation de panneaux photovoltaïque sur le toit, raccordement au réseau de chaleur urbain, éclairage performant



Coût global de l'opération : 5,7M€

Recettes attendues sur 2019-2020: 2,5M€

Livraison : printemps 2019

Centre de santé des Géants

La relocalisation du centre de santé de la place des Géants à l'emplacement de l'ancienne crèche des poucets, s'inscrit dans le vaste programme de renouvellement urbain du quartier de la Villeneuve

Les travaux portent sur :

- la déconstruction partielle de l'ancienne crèche des Poucets (conservation de la structure porteuse, éventuellement de certains planchers et toitures) ;
- la reconstruction du Centre de santé à partir de la structure conservée afin de permettre au bâtiment de satisfaire aux exigences du label BBC Effinergie rénovation.

Coût des travaux : 1,7M€ TTC dont 1,2 M€ en 2019
(Recettes attendues 1.3M€ : 0.7M€ de la région, 0.5M€ du département, 0.1M€ de l'ANRU).

Réalisation des travaux : fin 2018-2019





Un cœur de ville en mutation

Après la rénovation de la place Grenette inaugurée en septembre 2018, la mutation du centre-ville s'accélère avec:

- La place Victor Hugo qui fait peau neuve à hiver 2019-2020
- Le projet Cœurs de Ville - Cœurs de Métropole qui entre dans sa dernière phase: Bd Lyautey et Agutte-Semmat dans un 1^{er} temps, puis Chenoise, de Lionne, République, Montorge, Millet, de Sault, Guétal...
- Le déploiement de 3 « Chronovélo » qui s'accompagne d'une amélioration qualitative des espaces publics

Coût de l'opération Victor Hugo : 1,4 M€ dont 1,2M€ en 2019

Coût total du projet Cœurs de Ville - Cœurs de Métropole: 12,7M€

Participation Ville au projet CVCM > 4,5M€ dont 1M€ en

ROB2019 | Éléments liés à la dette

En Millions d'euros	CA 2013 Au 31/12	CA 2014 Au 31/12	CA 2015 Au 31/12	CA 2016 Au 31/12	CA 2017 Au 31/12	Estimé au 31/12/ 18	Cible au 31/12/ 19
Budget principal	267,4	267,0	274,5	273,6	275,9	276,7	281,5
<i>Budget principal après retrait dette récupérable</i>	267,4	267,0	252,4	254,3	259,2	262,6	269,6
Budgets annexes	106,2	113,4	42,0	47,1	44,1	44,5	43,7
Total budget (sans retrait de la dette récupérable)	373,6	380,4	316,5	320,6	320,0	321,3	325,2

Evolution cible 2019/2018 :

- Budget principal + 4,7 M€ (+1,7%) et +7,1 M€ (+2,6%) hors dette récupérable
- Budgets annexes -0,9 M€ (-1,9%)
- Tous budgets + 3,9 M€ (+1,2%) sans retrait de la dette récupérable du BP

ROB2019 | Éléments liés à la dette

- Ne pas dégrader la capacité de désendettement au-delà de la « zone orange »
- Remboursement anticipé 2018 de 2,8 M€
 - ⇒ Permet de réduire l'endettement 2018 de 2,8 M€ en 2018
 - ⇒ Gain d'annuité 2019 = environ 0,4 M€



↓

VdG: 11,9 année avec
remboursement
anticipé

ROB2019 | Budgets annexes

Il s'agit des budgets :

- **Cuisine Centrale**

2 Autorisations de Programmes devraient être créées: acquisition de véhicules de livraison roulant au gaz naturel et plus ergonomiques, travaux d'extension de la cuisine centrale.

- **Self Clémenceau**

- **Mistral Eaux-Clares**

En 2019, le dernier tènement foncier devrait être vendu, à l'issue des travaux de viabilisation.

- **Régie Lumière**

- **Locaux culturels**

Ne concerne plus que la Belle Electrique, depuis le transfert de la MC2 à la Métropole en 2017. Les principales dépenses inscrites concernent le remboursement de la dette, ainsi que la taxe foncière et les dépenses d'entretien et de réparation du bâtiment.

- **Activités économiques**

Concerne des biens loués pour des activités économiques, et notamment le bâtiment Claudel, le Palais des Sports, le Centre de congrès ALPEXPO.

Le budget Teisseire Jeux Olympiques devrait être clôturé au 31 décembre 2018.



Régie Lumière

- 1,6M€: travaux programmés dans le cadre du Plan Lumière, incluant la rénovation de l'éclairage public sur le cours Jean Jaurès, l'avenue Rhin et Danube, la rue des Alliés, la rue Anatole France, la rue Lesdiguières ou encore la rue Léon Jouhaux ;
- 0,8M€: travaux non-programmés, incluant 0,4M€ à titre exceptionnel pour accompagner les travaux de la Métropole sur le périmètre ANRU, l'avenue Félix Viallet, la Place Victor Hugo et l'avenue Général Mangin ;
- 0,1M€ pour l'achat de matériel d'illuminations de fin d'année, incluant les sapins géants près des pôles commerciaux et le projet « Rêve d'enfant », et 60.000 € pour l'éclairage patrimonial (incluant notamment les Halles Sainte Claire).

Budget d'investissement 2019: 2,8M€

Livraison : tout au long de l'année

Conseil Municipal 05 novembre
2018



Décision modificative

N°2

Budget principal

Délibération n° 6-(7752)

Décision modificative n°2 - budget principal

1/ En fonctionnement: -2,05 M€ en dépenses et recettes)

- o -4,94 M€ : traitement non budgétaire du forfait de post-stationnement (annulation en dépenses et en recettes)
- o +2,9 M€ : reprise en recettes de la provision constituée pour le contentieux Vinci, et inscription en dépenses du même montant pour solder ledit contentieux

2/ En investissement (+40,9 M€ en dépenses et recettes)

Utilisation de la recette nette de 6 M€ de cession d'actions GEG à la Métropole pour rembourser la dette de la ville :

- o À hauteur de 2,8 M€ par remboursement anticipé d'une emprunt bancaire
- o À hauteur de 4 M€ pour solder les engagements pris par la ville dans le cadre du plan CAMPUS